

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2020**

**Délibération**  
n° 2020.09.060.B

**Contrat de  
maintenance,  
entretien et  
acquisition des petits  
matériels de défense  
et de sécurité  
incendie: avenant n°1**

**LE TROIS SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 août 2020**

**Secrétaire de séance** : Marie-Henriette BEAUGENDRE

**Membres présents :**

Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir :**

Michel GERMANEAU à Isabelle MOUFFLET

**Excusé(s) :**

Michel ANDRIEUX, Jean-Jacques FOURNIE, Pascal MONIER

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2020**

**DELIBERATION  
N° 2020.09.060.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Monsieur GERARDI

**CONTRAT DE MAINTENANCE, ENTRETIEN ET ACQUISITION DES PETITS MATERIELS DE DEFENSE ET DE SECURITE INCENDIE: AVENANT N°1**

Par délibération n° 37B en date du 11 mai 2017, Grandangoulême a approuvé la constitution d'un groupement de commande entre GrandAngoulême, la Ville d'Angoulême et le syndicat mixte d'aménagement du plan d'eau de Saint-Yrieix, et le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert concernant un contrat de maintenance, l'entretien et l'acquisition des petits matériels de défense et de sécurité incendie.

La commission d'appel d'offres en date du 06 septembre 2018 a décidé d'attribuer l'accord cadre à la société CHRONOFEU sise ZA du grand Chemin 33370 YVRAC

La forme des contrats est l'accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande sur la base de prix unitaires, sans engagement sur un montant minimum ni maximum.

Il convient de passer un avenant n°1 pour cet accord-cadre afin d'ajouter un prix supplémentaire pour participation aux équipements COVID 19.

Cet avenant n'a aucune incidence financière.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n° 1 à l'accord cadre relatif au contrat de maintenance, d'entretien et l'acquisition des petits matériels de défense et de sécurité incendie ayant pour objet l'ajout de références et de prix unitaires, sans incidence financière

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer ledit avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**08 septembre 2020**

**Affiché le :**

**08 septembre 2020**



Direction des Ressources  
Service commun de la commande publique  
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX  
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

**MAINTENANCE, ENTRETIEN ET ACQUISITION DES PETITS MATERIELS DE  
DEFENSE ET DE SECURITE INCENDIE DES ETABLISSEMENT ET VEHICULES  
DU GRANDANGOULEME, DE LA VILLE D'ANGOULEME, DU CCAS ET DU  
SMAPE**

**Appel d'offres ouvert**

**Avenant n° 1**

**IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHÉ**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME  
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par **Monsieur Xavier BONNEFONT, Président, autorisé à signer le présent  
avenant par délibération n°130 en date du 16 juillet 2020.**

**TITULAIRE DU MARCHÉ**

**CHRONOFEU**

SAS

136 boulevard de Bretagne  
16000 ANGOULEME

Numéro d'identité d'entreprise : 380 212 357 00087

Code APE : 4669B

Immatriculée au RCS sous le n° 380 212 357

Représentée par Béatrice MESNIER, gérante

**IMPUTATION BUDGETAIRE**

Achat matériel 21568 / 2188 Maintenance 6156

**DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHÉ**

Date de signature du marché : 24 septembre 2018

Date de notification du marché : 24 septembre 2018

N° du marché : 18062

**MONTANT DU MARCHÉ**

Accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum.

**AVENANTS PRECEDENTS**

Sans objet.

## **OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour objet d'ajouter un prix au Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

## **MODIFICATION DU MARCHÉ INITIAL**

– Modification du BPU

Il est rajouté au BPU le prix unitaire suivant : Participation aux équipements COVID 19 pour un prix unitaire de 3,50 € HT (par jour d'intervention et par technicien sur site).

## **NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ**

Le présent avenant n'a aucune incidence financière.

## **DISPOSITIONS FINALES**

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

## **SIGNATURES**

Fait en un seul original à \_\_\_\_\_, le  
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur  
P/ le Président, le Vice Président

Bertrand GERARDI